

La ville et la campagne jadis, aujourd'hui et demain

6^{ème} congrès d'Eggiwil et année commémorative des « 350 ans de la guerre des paysans »

21/22 mai 2003

* * **Résolution d'Eggiwil 2003** * *

350 ans après la guerre des paysans, les perspectives sont à nouveau mauvaises pour les zones rurales de Suisse.

Au cours de ces dernières années, ce sont plus de 10 entreprises agricoles par semaine, rien que dans les régions de montagne, qui ont dû mettre la clef sous le paillasson. La poste, Swisscom, les CFF, ainsi que d'autres anciennes entreprises fédérales ont supprimé plus de 20'000 emplois. De nombreuses entreprises touristiques (hôtellerie, chemins de fer alpins) sont fortement endettées et ont de la peine à financer les investissements les plus pressants.

La population est en baisse depuis ces cinq dernières années dans plus de la moitié des 54 régions de montagne suisses. Le phénomène de migration a encore augmenté – spécialement dans les régions qui se sont soulevées jadis durant la guerre des paysans contre les autorités citadines.

Nous voulons encore pouvoir vivre et travailler dans nos régions campagnardes.

Pourtant il est clair qu'il ne tient qu'à nous de faire face aux défis actuels.

Nos efforts porteront uniquement leurs fruits si les inconvénients d'emplacement de nos régions ne deviennent pas plus importants. En effet, nous dépendons de conditions de base susceptibles d'assurer un développement durable de nos régions rurales.

Par conséquent, nous réclamons que la Confédération et les cantons pratiquent une politique en faveur de l'espace rural et des régions de montagne. Celle-ci doit freiner l'exode économique et démographique. Nous demandons en particulier de:

- Veiller à ce que les personnes actives dans **l'agriculture** de montagne et des régions de collines puissent bénéficier de mesures appropriées (meilleure indemnisation des prestations d'intérêt général, encouragement à la formation, régulation du marché laitier, devoir d'information de la part des produits étrangers, etc.). L'assouplissement du droit sur l'aménagement du territoire doit permettre une utilisation judicieuse des bâtiments situés dans la zone agricole. Le statut des agriculteurs doit être renforcé.
- Encourager l'utilisation du bois, ressource renouvelable, avec des mesures appropriées (programmes pour la mise en valeur du bois, recherche et développement, incitations financières, etc.). Il devrait y avoir suffisamment de fonds publics à disposition du développement et de l'exploitation forestière.

- Développer des mesures servant à la **promotion des PME** des régions de montagne et des espaces ruraux (exonérations fiscales, capital-risque, transfert de technologies et procédure d'octroi simplifiée).
- Augmenter les moyens octroyés par la Confédération et les cantons pour encourager les projets novateurs dans le secteur **touristique**. Nous voulons aussi introduire, d'ici à 2008, une loi en faveur du tourisme national. Nous demandons encore l'inscription dans la Constitution du taux spécial de la TVA pour le secteur de l'hébergement.
- Introduire **des programmes de mobilité** spéciaux pour améliorer l'accès des régions de montagne et des espaces ruraux. Un tiers des moyens mis à disposition serviront à résoudre les problèmes des transports urbains. Il faut aussi veiller à ce que la redevance poids lourds (RPLP) provenant des espaces ruraux y soient à nouveau réinvestis.
- Stopper le démantèlement de la qualité des **soins médicaux** et encourager la médecine complémentaire dans les espaces ruraux.
- Organiser des filières post-universitaires (par exemple dans le secteur de la télématique) dans les régions de montagne et dans les espaces ruraux, afin de lutter contre l'exode des cerveaux. Il faut aussi maintenir une offre généralisée en matière d'école primaire, ainsi que de bonnes **possibilités de formation** pour les élèves ayant terminé leur scolarité. Les centres scolaires doivent être maintenus dans les régions à faible densité démographique.
- Adapter régulièrement **l'approvisionnement de base** selon les besoins des usagers, notamment dans les domaines de **la Poste, de l'énergie et des services de télécommunication**. Les consommateurs des régions rurales ne seront alors pas désavantagés, vis-à-vis des citadins.

Nous sommes conscients que les agglomérations doivent faire face à d'importantes difficultés (par exemple dans le domaine social ou dans celui des transports). C'est pourquoi nous proposons notre aide afin de les résoudre. En même temps, nous espérons obtenir le soutien des villes.

Contrairement à la période de la guerre des paysans, nous voulons lutter cette fois-ci pour notre avenir, non contre, mais avec la population citadine et le gouvernement. De cette façon, nous sommes convaincus que nous ne serons plus délaissés !

Pour les participants au congrès d'Eggiwil 2003 :

Ueli Haldemann, président du comité d'organisation